

# RESUME POUR LE PETIT GIBIER

## 2024 - 2025



Scannez-moi

Connectez vous sur le site de la Fédération

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/>



### BÉCASSE

8 Septembre  
20 Février

Lun/mer/sam/dim



### CAILLE des BLÉS

Ouverture anticipée  
31 Août - Tous les jours

du 8 Septembre  
au 20 Février

Lun/mer/sam/dim



### Uniquement

Pigeon ramier  
(Palombe)

du 11 au 20 Février

Tous les jours  
Poste fixe matérialisé main  
de l'homme, tir au posé  
et appelant vivant  
ou artificiel

Toutes GRIVES  
Tous PIGEONS  
et MERLE NOIR  
du 8 Septembre  
au 10 Février

Lun/mer/sam/dim - sans condition

Mar/jeu/ven  
poste fixe matérialisé  
main de l'homme



### Uniquement

Grives

du 11 au 20 Février

Tous les jours  
Poste fixe matérialisé  
main de l'homme  
(cf arrêté ministériel)



### FAISAN

du 8 Septembre  
au 29 Janvier

Lun/mer/sam/dim



BECS DROITS  
du 8 Septembre  
au 28 Février

Lun/mer/sam/dim - sans condition

Mar/jeu/ven  
A poste fixe ou sous affût  
matérialisé  
de main d'homme



PERDRIX  
ROUGE ET GRISE  
du 8 Septembre  
au 30 décembre

Lun/mer/sam/dim

Se référer  
à l'arrêté préfectoral  
et à votre règlement intérieur  
pour chaque espèce



### LAPIN

8 Septembre  
29 Janvier

Lun/mer/sam/dim



### LIEVRE

29 Septembre  
au 15 Décembre

Lun/mer/sam/dim



### CANARDS

Ouverture anticipée

19 Août - Tous les jours  
à moins de 30 mètres de la nappe d'eau

du 8 Septembre  
à l'exception du canard chipeau (15/09)  
au 30 Janvier

Sam/dim/lun/mer - sans condition

Mar/jeu/ven que sur les marais  
non asséchés, etc....

Se référer à l'arrêté ministériel gibier d'eau



BÉCASSINES  
Sourdes et Marais

du 8 Septembre  
au 30 Janvier

Sam/dim/lun/mer - sans condition

Mar/jeu/ven que sur les marais  
non asséchés, etc....

Se référer à l'arrêté ministériel gibier d'eau

